

cution de la présente décision, qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Papeete, le 21 mars 1873.

Signé : GIRARD.

Par le Commandant Commissaire de la République :

*L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,*

Signé . L. LE GUAY.

---

. NOMINATIONS, MUTATIONS, Etc.

---

**N° 66.** — Par décision de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 1<sup>er</sup> mars 1873, M. Miller a été nommé commis d'ordre pour servir au secrétariat de l'Ordonnateur.

---

**N° 67.** — Par décision de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 7 mars 1873, le sergent Tabanou a été nommé agent du service des contributions à Anaa (Tuamotu).

---

**N° 68.** — Par décision de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 12 mars 1873, l'indigène Mihiau, député, a été désigné pour remplir provisoirement les fonctions de chef représentant du district de Haapiti (Moorea).

---

**N° 69.** — Par décision de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 17 mars 1873, M. William Kelly a été autorisé à exercer les fonctions de vice-consul des États-Unis de l'Amérique du Nord.

---

**N° 70.** — Par ordre de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 17 mars 1873, l'indigène Etaeta a Patia a été nommé caporal-mutoi du district de Hitiaa, en remplacement d'Opio a Roita, révoqué;—par ordre de même date, Vaitua a Matai, caporal-mutoi du district de Mataiea, a été également révoqué de ses fonctions.

---

**N° 71.** — Par ordre de M. le Commandant Commissaire de la